



L'écho des Quinconces

Bulletin N°47 - Décembre 2025

Editorial

Chers Amis.

C'est une année difficile que nous venons de passer, contraignante pour les amoureux et visiteurs du site des Quinconces Saint-Brice.

Après la fermeture des bois pour la sécurité incendie, c'est la tempête de la nuit du 24 au 25 juin qui a couché des arbres et obligé les municipalités à fermer la forêt pour les risques encourus par la chute de branches.

Le chemin du littoral était fermé au passage. Nous sommes intervenus auprès du Maire Jean-Yves Rosazza pour demander son ouverture durant la saison touristique.

Il a fallu attendre fin Août pour qu'une entreprise mandatée par le Conservatoire du Littoral traite les 300 arbres de la forêt, couchés ou atteints du scolyte.

Nous souhaitons que les réservoirs à poissons ne restent pas sans boire lors des grosses marées et surtout pendant la saison estivale. Il en va de la biodiversité du site, mais également de sa mise en valeur comme dernière trouée verte du bassin.

Nous devons donner notre avis et accompagner la gestion du site, amener des propositions pour le protéger et l'entretenir.

Nous espérons que nos prochaines réunions du comité de suivi nous permettront de faire vivre dans la durée ce site remarquable.

Nous comptons sur tous nos adhérents pour soutenir et impliquer des jeunes, et au besoin participer à nos actions.

Le Conseil d'Administration et moi même vous souhaitons une bonne année 2026 pleine d'agréables moments.

Robert Brussac
Président de l'Association

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2025

Notre Assemblée annuelle s'est tenue en présence du Maire d'Andernos Jean-Yves Rosazza qui montre ainsi l'intérêt porté à notre Association pour défendre et protéger le site des Quinconces-Saint-Brice. Le Maire d'Arès Xavier Daney s'est excusé pour son absence. Notons également la présence d'Éric Coignat, Adjoint chargé de l'environnement.

Notre Président Robert Brussac a ouvert l'Assemblée et remercie les Présidents des associations amies d'être venus, en particulier :

Olivier Gauthier, Président des Amis du Littoral

Elina Guereven est aussi remerciée pour son implication de suivi du site.

1) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 AOÛT 2024

Pour commencer nous avons voté pour approuver le compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 août 2024 et le Président conclut que tout le monde approuve le document.

2) RAPPORT FINANCIER

Jean Meyrueix notre Trésorier a lu le rapport financier de 2024 et détaillé les différentes fiches présentées. La situation est saine et positive, le nombre d'adhérents stable et classique pour une association comme la nôtre. Néanmoins chaque adhérent doit penser à convaincre de nouveaux membres à nous rejoindre.

3) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de notre Association a été renouvelé. Sont candidats et leurs mandats reconduits :

Gérard Bagur,

Jacques Ridel

et Annie Roux

En outre, la demande formulée par

Mme Anne Graells de se porter candidate au Conseil d'Administration est retenue.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES SAINT-BRICE

Association loi 1901, fondée en 1989, reconnue d'utilité publique

Siège social : Sauvegarde Quinconces St Brice 71, bd de la Plage 33510 Andernos-les-Bains

Internet : google www.quinconces-stbrice.blog4ever.com - Courriel : contact.quinconces@gmail.com - Tél. 06 63 04 22 76

BILAN FINANCIER

RECETTES

Cotisations et dons	2470,00 €
Intérêts livret A	640,35 €
Régularisation	70,00 €
Versement livret A sur C/cour	2000,00 €

Total des recettes	5180,35 €
---------------------------	------------------

DEPENSES

Achat divers	146,61 €
Frais postaux	272,40 €
Reprographie	472,00 €
Frais de banque	27,99 €
Fournitures bureau	118,46 €
Assurance MAIF	169,30 €
Prestations travaux sur site	1000,00 €
Virement livret A	2000,00 €

Total des dépenses	4206,76 €
---------------------------	------------------

Solde disponible au 31/12/2023	23729,95 €
---------------------------------------	-------------------

Dépenses de l'année 2024	4206,76 €
--------------------------	-----------

Recettes de l'année 2024	5180,35 €
--------------------------	-----------

Résultats de l'année 2024	973,59 €
---------------------------	-----------------

Solde disponible au 31/12/2024	24703,54 €
---------------------------------------	-------------------

Compte courant	2551,67 €
----------------	-----------

Compte sur livret A	22151,87 €
---------------------	------------

4) RAPPORT D'ACTIVITÉS

Jacques Desclaux notre Secrétaire a ensuite présenté le rapport d'activités.

Il a commencé par rappeler 2 missions importantes confiées à notre association : la première consiste à

faire connaître, promouvoir des activités, susciter, organiser des visites sur ce site remarquable de manière à le mettre en valeur dans son environnement péri-urbain et surtout sa biodiversité à protéger.

Malheureusement l'état actuel des bois et des chemins et les risques associés nous limitent fortement dans cette mission.

La deuxième tout aussi fondamentale consiste à accompagner la gestion de ce site appartenant au Conservatoire du littoral et donc l'État, en analysant les situations et en amenant nos idées pour l'entretenir et le protéger. D'où notre rôle consultatif au sein du Comité de suivi du site, en lien également avec les Amis du Littoral d'Arès. Nous sommes dans le dialogue continu avec les 2 municipalités et leurs services techniques pour tous les sujets. Nous restons très vigilants sur la mise en place des actions décidées.

Comme tous les ans nous avons assuré avec les services de la ville et nos amis chasseurs la journée nature propre le 5 Avril, laquelle a rassemblé une vingtaine d'adhérents.

Notre action sur l'entretien du site doit se poursuivre et le combat est rude face au Conservatoire du Littoral.

N'oublions pas que certains jours plus de 1000 personnes y circulent, apprécient cette coulée verte, sa richesse biologique, esthétique et identitaire.

Nous avons une participation de Surf Insertion sur le site pour arracher les baccharis. Nous avons financé cette action comme les années précédentes à hauteur de 1000 euros. Il faut continuer à les solliciter car ce nettoyage assainit la flore.

Peu de jeunes sont venus cette année (45 pour le moment). Le garde doit être présent pour les accueillir, faire un travail d'information, d'encadrement, la méthode à appliquer et faire un bilan en fin de journée.

Les baccharis sur les surélévations (bosses) entre les réservoirs à poissons ont été broyés par une entreprise privée et le tracteur des services techniques d'Andernos. Dommage que les accès pour le tracteur ne permettent



Après tempête de juin 2025



Après tempête de juin 2025



pas d'aller sur toutes les bosses on éviterait des frais de sous-traitance.

Une réclamation que nous avons déjà évoquée est la vidange des réservoirs à poissons en pleine saison touristique. Les réservoirs sont restés vides pendant 6 semaines, coefficients des marées insuffisants pour les faire boire. Ce n'est pas normal pour cette réserve de biodiversité.

Ce travail sur les bosses serait bien plus judicieux hors saison touristique.

Les ganivelles des zones protégées des Quinconces devaient être remplacées avant l'été. Ce travail est actuellement en cours.

Nous réclamons depuis plusieurs années que les fossés et ruisseaux soient nettoyés comme le demande le Siba dans son document sur l'entretien des crastes, nous pensons en particulier à l'Arriouet et au Cirés. Sur l'Arriouet, ruisseau au débit irrégulier, un curage est indispensable entre le transformateur de Comte et le bassin de décantation ainsi que sur sa partie basse jusqu'au Bassin. Mais ce curage attend depuis cinq ans la décision du Conservatoire du Littoral qui doit s'appuyer sur une étude hydraulique et paysagère déjà réalisée sur le site.

Autre problème important que nous avons sur le site, en plus de la tempête de juin, c'est le scolyte qui s'attaque aux pins et qui les fait mourir en peu de temps.

Cette année ce n'est pas 80 pins comme l'année dernière qui sont à couper mais 300 arbres.

Les travaux doivent être entrepris après le quinze août par une entreprise de Nantes mandatée par le Conservatoire du Littoral.

Il faut rester vigilant sur les risques d'incendie. A Arès les abords du camping les Goélands et les rives de Saint-Brice sont préoccupants.

Beaucoup de branches et d'arbres cassées par la tempête sont encore à terre sur l'ensemble du site.

Nous sommes très réticents sur les engins à moteur thermiques et électriques qui évoluent sur le site.

Les nouveaux panneaux d'affichage ont été installés aux différentes entrées des Quinconces et Saint-Brice.

Ces panneaux rappellent la réglementation aux usagers. Nous souhaitons plus de vigilance sur cette réglementation par des rondes de la Police Municipale, la gendarmerie et surtout du garde. Nous renouvelons la demande de la présence à temps complet du garde sur le site, ce qui n'est pas le cas malheureusement.



Nous tenons à rappeler que le rôle du garde comme celui des 900 gardes qui sont sur le terrain en France. Ils doivent non seulement veiller à la gestion et l'entretien, mais aussi la mise en valeur des espaces naturels, accueillir les visiteurs, les informer, leur expliquer l'histoire, la richesse et la fragilité du site.

Enfin, depuis l'accident survenu sur le site en janvier, l'accès pompier n'a toujours pas été amélioré sur les chemins principaux. L'ambulance n'est pas passée à cause de la boue. (accident 9 h 45 arrivé clinique d'Arès 12 h). On est bien d'accord, c'est un bois destiné à un usage public et les secours doivent pouvoir intervenir rapidement en toutes saisons.

Les bornes pour la localisation ne sont pas indiquées aux entrées sur un plan. Le plan de ces bornes doit être remis aux pompiers. Le Président a contacté le capitaine des Pompiers qui semble ne pas en avoir connaissance. Ce problème de sécurité est à traiter rapidement. Nous ne comprenons pas le manque d'intérêt et de dia-

logue du Conservatoire du Littoral dans la vie de ce site, pourtant important pour sa biodiversité et son cadre très apprécié (troisième site le plus visité du Bassin).

Le Conservatoire met en valeur nos côtes et nos territoires. Pourquoi ne le fait-il pas à Andernos et Arès ?

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous ne sommes pas là pour contester, mais pour avoir un dialogue avec les services concernés et attirer leur attention sur les problèmes rencontrés. Encore faut-il être écouté et obtenir des réactions positives et efficaces.

Plus on attend, plus les travaux seront lourds et difficiles et le budget nécessaire élevé.

Le Président conclut l'Assemblée en ouvrant le débat avec les personnes présentes. Les réponses aux questions posées sont fournies. Le soutien est clairement exprimé pour la poursuite des actions.

Rendez-vous dans les prochaines semaines.

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL



**VOTRE CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Président :
Robert BRUSSAC

Vice-Présidents :
René PICARD
Jean-François PAHUN

Secrétaire :
Jacques DESCLAUX

Trésorier :
Jean MEYRUEIX

Administrateurs :
Gérard BAGUR
Martine DARQUIER

Anne GRAELLS
Catherine HUE
Jean-Claude HUE
Claude PERREAUD
Jacques RIDEL
Alain ROSELIER
Annie ROUX
Maurice SOUBIROU
Alain VIDEAU